


Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour les transports	Agglopolys (41)	Référence :41_ET_01	Date : Octobre 2009

(41),



Source : Agglopolys

# le Grenelle Environnement

<b>Historique/Contexte</b>	Engorgement automobile des abords des écoles aux heures d'entrée et de sorties des élèves
<b>Calendrier</b>	<p><b>Rentrée scolaire 2008-2009 (septembre-octobre 2008) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Validation des circuits et points d'arrêts définis lors de la réunion.</li> <li>-Expérimentation des lignes Carapattes pendant une semaine.</li> <li>-En parallèle, distribution des fournitures nécessaires au bon fonctionnement des lignes, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>-gilets fluorescents pour les adultes accompagnateurs;</li> <li>-brassards fluorescents pour les enfants ;</li> <li>-panneaux "STOP" pour les accompagnateurs lors de la traversée des passages piétons ;</li> <li>-Parapluies et vêtements de pluie en cas de mauvais temps</li> <li>-etc.</li> </ul> </li> <li>-Bilan de l'expérimentation et réajustement si nécessaire (horaires de passage aux arrêts, coordination entre les accompagnateurs, etc.).</li> </ul> <p><b>Pendant la semaine nationale du développement durable 2009 (avril 2009) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pose de panneau « Ecole Pilote Carapattes » devant chaque école participante.</li> </ul>
	
	<p><b>Rentrée scolaire 2009-2010 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Redémarrage des lignes carapattes existantes. Pour cela, réunion d'information dans les écoles, distribution des chartes et cartes d'inscription « carapattes ».</li> <li>-Lancement de nouvelles lignes carapattes sur d'autres écoles et création de lignes nouvelles dans certaines écoles déjà participantes</li> </ul>
<b>Territoire</b>	7 communes de la communauté d'Agglomération
<b>Maître d'ouvrage</b>	Agglopolys – Communauté d'Agglomération de Blois
<b>Maître d'œuvre</b>	Département transport d'Agglopolys
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réduire le recours à la voiture pour de petits trajets</li> <li>-apprendre aux enfants (Projet pédagogique) à privilégier l'usage de la marche à pied pour de très courts déplacements plutôt que l'utilisation de la voiture ; il leur permet également de pratiquer une</li> </ul>

# le Grenelle Environnement

	<p>activité physique régulière.</p> <p>-contribuer (Projet environnemental) à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à désengorger les abords des écoles.</p> <p>-favoriser la vie de quartier et à créer des liens inter-générationnels.</p>
<b>Contenu</b>	<p>Le Carapattes est un système d'entraide entre parents bénévoles. Son bon fonctionnement est lié à l'implication de chacun. C'est un exemple concret d'action éco-citoyenne.</p> <p>Il s'agit d'un système de ramassage scolaire qui se fait à pied et qui est encadré par des adultes volontaires bénévoles (il s'agit le plus souvent de parents d'élèves).</p> <p>Il fonctionne sur le principe d'une ligne de bus classique avec un itinéraire, des arrêts et des horaires prédéfinis.</p>
<b>Difficultés</b>	<p>Cette opération reposant sur le volontariat et le bénévolat, la difficulté majeure repose sur le fait d'avoir un nombre d'accompagnateurs suffisants leur permettant ainsi de se relayer et de faire vivre la ou les lignes « carapattes » de façon quotidienne.</p> <p>Une autre difficulté réside dans le choix du tracé de la lignes : trouver le bon circuit permettant de prendre un grand nombre d'élèves, mais devant être sécurisé au maximum.</p>
<b>Sensibilisation</b>	<p>-Distribution de questionnaires auprès de l'ensemble des parents d'élèves des classes élémentaires d'Agglopolys (50 écoles concernées), puis recueil et analyse des données. Au regard des résultats, 11 écoles ont été pressenties pour la mise en place de lignes Carapattes.</p> <p>-Réunions d'information et de création de lignes Carapattes en concertation avec les parents d'élèves, le personnel éducatif de l'école et les élus municipaux dans ces 11 écoles.</p> <p>-Animations organisées pour récompenser les enfants et remercier les accompagnateurs volontaires</p>
<b>Coût de l'opération</b>	<p>10 000 € d'investissement (panneaux écoles pilotes)</p> <p>10 000 € de fonctionnement (assurance des enfants, gilets et brassards fluorescents, coupe-vents et parapluies, dépliants, etc.)</p>
<b>Financeurs</b>	Agglopolys
<b>Dispositif-cadre</b>	Plan de déplacement urbain
<b>Finalités du développement durable</b>	<p>-Lutte contre le changement climatique</p> <p>-Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations</p> <p>-Épanouissement de tous les êtres humains</p> <p>-Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables</p>
<b>Évaluation</b>	<b>2008</b>

# le Grenelle Environnement

	<p>-Nombre d'enfants inscrits : 150          -Nombre d'accompagnateurs inscrits : 40          -Rejet CO2 : 50 enfants qui utilisent 4 jours/semaine une ligne Carapattes pour se rendre à l'école (distance moyenne évaluée à 800 mètres) permet d'économiser 5200 kg de CO2 par an (source de méthode de calcul : ADEME)          -les premières écoles pilotes Carapattes étaient au nombre de 8 : école du Foix, Marcel-Bühler et des Groüets à Blois, école de Marolles, école des Basses-Roches de La Chaussée-Saint-Victor, école de Saint-Gervais-la-Forêt, école de Saint-Gervais-la-Forêt, école de Saint-Sulpice-de-Pommeray, école de Villebarou.</p> <p><b>2012</b>          Sept lignes fonctionnent : rue du Foix et Victor-Hugo à Blois, Marolles, Saint-Sulpice-de-Pommeray, La Chaussée-Saint-Victor (3 lignes). Les lignes des Groüets et de Marcel-Bühler ne fonctionnent plus actuellement mais devraient redémarrer bientôt.</p>
<b>Singularité</b>	<p>-Très grand nombre d'écoles (50 écoles privées et publiques pour environ 7000 élèves) et de parents d'élèves questionnés          -Carapattes dessert tant des communes urbaines (Blois) que des communes rurales (Marolles, 800 habitants)</p>
<b>Contacts</b>	<p>Ann-Laure LEDUC – chargée de mission au département Transports, al.leduc@agglo-blois.fr</p>
<b>Rédacteur</b>	<p>Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50</p>